

A pourvoir 1 poste

Agent d'accueil et d'animation - (h/f)
Cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation de la filière animation – Catégorie C

Pôle d'accompagnement des personnes sans domicile
Direction de l'action sociale et de la lutte contre l'exclusion (DASLE)
Centre communal d'action sociale (CCAS)

Le CCAS de la Ville de Caen est un établissement public communal composé principalement de 3 grandes directions que sont la direction de la petite enfance (DPE), la direction des services aux retraités et personnes âgées (DSRPA) et la direction de l'action sociale et de la lutte contre l'exclusion (DASLE).

La DASLE est répartie en plusieurs pôles : pôle accueil du public, pôle logement d'insertion & prévention de l'expulsion, pôle accompagnement des bénéficiaires du RSA et un pôle accompagnement des personnes sans domicile fixe composé d'un établissement d'accueil de jour et d'un restaurant social.

MISSION

Sous l'autorité du responsable de l'établissement d'accueil de jour, l'agent d'accueil et d'animation assure l'accueil des usagers de La Boussole. Il informe, oriente et écoute un public en grande précarité.

ACTIVITÉS

Accueil du public

- Accueil physique des usagers, écoute, identification des demandes, information et orientation.
- Aide à la socialisation et à l'intégration des personnes.
- Contribution au développement et au maintien des liens sociaux.

Organisation du service d'accueil

- Suivi des demandes des usagers : douches, téléphone, rendez-vous.
- Gestion des plannings de rendez-vous : médecins, dentistes, machines à laver...
- Enregistrement des inscriptions au restaurant social.
- Suivi et réapprovisionnement des stocks de produits divers en lien avec les prestations offertes.
- Entretien quotidien des espaces collectifs.
- Accueil téléphonique.

Animations socioculturelles et sportives

- Participation à l'élaboration et à l'organisation des animations en lien avec l'animateur territorial.

PROFIL REQUIS ET COMPÉTENCES

- Etre titulaire d'un grade du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation (adjoint d'animation accessible sans concours).
- Cerner la typologie des publics en grande difficulté (*problématiques de santé, conduites addictives, etc...*).
- Connaître le territoire et plus précisément le dispositif d'extrême urgence animé localement.
- Appliquer la législation sociale et maîtriser l'organisation des services sociaux.
- Favoriser l'expression des demandes et attentes, les clarifier, les hiérarchiser. Accueillir, écouter, informer, conseiller, orienter.
- Gérer les situations délicates ou de conflit.
- Utiliser les fonctionnalités des logiciels du Pack Office Windows (*Excel, Word, Outlook...*). Utiliser l'application métier JVS Millésime.
- Posséder des notions d'anglais.
- Permis B indispensable.
- Être polyvalent, autonome, organisé et savoir s'adapter afin de gérer les situations de stress et réguler les tensions.
- Avoir le sens de l'écoute et du travail en équipe.
- Adopter une juste distance professionnelle et respecter la confidentialité des informations.

CONDITIONS D'EXERCICE LIÉES AU POSTE

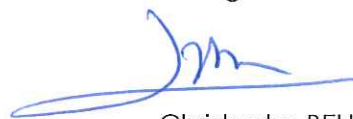
- Travail à temps complet sur une base de 38 heures hebdomadaires. Cycle de travail de 3 semaines incluant jours fériés et un week-end travaillé.
- Les caractéristiques du public accueilli et modalités de réalisation de la mission peuvent être génératrices de stress.
- Lieu d'affectation géographique : Etablissement d'accueil de jour "La Boussole" – 31 Cours Caffarelli à Caen et Restaurant social – 64 Clos du Poteau Rouge.

- 8 SEP. 2017

Les candidatures comprenant lettre de motivation et C.V doivent être adressées **au plus tard le :**
à Monsieur le Président du C.C.A.S de la ville de Caen

Direction mutualisée des ressources humaines – 16 rue Rosa Parks – CS 52700 – 14027 CAEN cedex 9

Le directeur général des services,



Christophe BELLEC